

Référence : C.N.407.2020.TREATIES-XXVII.7.c (Notification dépositaire)

AMENDEMENT DE DOHA AU PROTOCOLE DE KYOTO  
DOHA, 8 DÉCEMBRE 2012

ANGOLA : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 22 septembre 2020.

Le 23 septembre 2020

